



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A DESTINATION
DES RESPONSABLES
ET DÉCIDEURS LOCAUX



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Une zone inondable sera inondée demain, dans deux, dix ans ou plus, nous ne le savons pas, mais cela arrivera. Il faut vivre avec ce risque. La question est alors de savoir comment réduire les impacts d'une inondation. En gestion de crise, cela suppose d'anticiper l'événement.

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE EN CAS D'INONDATION?

**Un guide pratique pour vous aider à préparer
le volet spécifique inondation de votre PCS
est maintenant disponible**



L'ENJEU DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION D'UN VOLET INONDATION DU PCS EST DE PRÉPARER CETTE ANTICIPATION AFIN :

- ▶ D'anticiper les phénomènes
- ▶ Protéger les populations
- ▶ Réduire les dommages
- ▶ Accélérer le rétablissement post-inondation



SE PRÉPARER

DÉFINIR LES SCÉNARIOS POTENTIELS	DÉTERMINER LE TEMPS D'ANTICIPATION	ÉTABLIR LE PLAN D'INTERVENTION GRADUÉ
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identifier et caractériser tous les phénomènes possibles pouvant générer des inondations sur le territoire communal. ▶ Pour chaque phénomène, définir des niveaux de gravité des conséquences. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déterminer pour chacun des phénomènes, les outils de prévision disponibles et la façon de les exploiter. ▶ Estimer le délai d'anticipation possible selon les phénomènes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour chaque phénomène, définir la stratégie de réponse. ▶ Définir les actions à mettre en œuvre pour réaliser cette stratégie et leurs niveaux de déclenchement. ▶ Formaliser le plan d'intervention gradué.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter de se faire surprendre par rapport aux phénomènes possibles. ▶ Disposer d'une première base de travail pour élaborer un plan d'intervention gradué. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Disposer de la deuxième base de travail nécessaire pour organiser la montée en puissance du dispositif. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Disposer d'une trame chronologique d'aide à la décision en cas d'évènement.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le nombre de scénarios est fonction du contexte communal. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il est nécessaire de mettre en place une surveillance terrain pour disposer d'informations sur la situation réelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construire un plan d'intervention gradué réaliste tenant compte des ressources de la commune et des délais de réalisation des actions.



FAIRE FACE

CARACTÉRISER L'ÉVÈNEMENT EN COURS	DÉPLOYER LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE	S'ADAPTER À LA SITUATION
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyser les informations issues des outils d'anticipation et de terrain. ▶ Déterminer quel est le scénario le plus probable. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en œuvre le plan d'intervention gradué adapté au scénario identifié. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire des points de situation réguliers. ▶ Partager, croiser et analyser les informations disponibles au sein de la commune et avec les autres acteurs.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Anticiper l'évolution possible de la situation. ▶ Déployer son organisation en fonction du niveau de risque identifié, des moyens et du temps disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Disposer d'une stratégie partagée et d'outils d'aide à la décision d'usage simple pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ajuster la réponse.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivre l'évolution en temps réel de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Agir plutôt que subir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer d'anticiper malgré la gestion en temps réel.

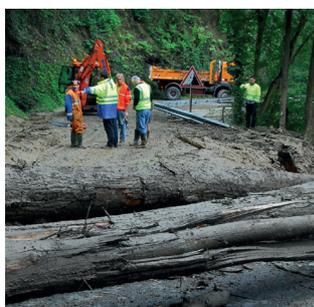
Les réflexions sur les seuils de déclenchement des actions sont un des enjeux principaux du volet « inondation » du PCS. Il n'y a pas de standard en la matière, ces seuils ne peuvent être déterminés que localement



**ANTICIPER
LES
PHÉNOMÈNES**



**PROTÉGER
LES
POPULATIONS**



**RÉDUIRE
LES
DOMMAGES**



**ACCÉLÉRER
LE
RÉTABLISSEMENT**



LE GUIDE

Le guide « Plan Communal de Sauvegarde (PCS), se préparer à faire face aux inondations » Guide pratique d'élaboration est disponible en ligne :

- Lien URL vers la page Web du guide : www.mementodumaire.net/guide-pcs-inondation/
- QRCode du PDF du guide

PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de votre expérience ! Pour cela, contactez les auteurs du guide et partagez vos expériences.

CONTACTER LES AUTEURS



Institut des Risques Majeurs
Mathias Lavolé
Responsable du Pôle Formation
mathias.lavole@irma-grenoble.com



Cerema
Belin Pascal
Chargé d'étude ingénierie de crise
Service vulnérabilité gestion de crise
pascal.belin@cerema.fr

DREAL PACA/Direction DREAL
Ghislaine Verrhiest-Leblanc
Chargée de mission
« Inondation Arc Méditerranéen » (MIAM)
ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gov.fr



DGSCGC / Ministère de l'Intérieur
Philippe Blanc
Chargé de mission
philippe.blanc@interieur.gov.fr

